

---

MARRAKECH – Programme d'AFRALO pour les ONG africaines

Mercredi 9 mars 2016 – 07h30 à 09h00 WET

ICANN55 | Marrakech, Maroc

TIJANI BEN JEMAA:

Maintenant, je vais passer. Je vais m'arrêter là pour le GNSO. Parce que lui, c'est le chef du NPOC et il va nous parler du NPOC, et je vais lui laisser parler un petit peu du GNSO un peu plus. Parce que je veux parler des [inaudible] des comités de – comment on appelle ça, des comités de, des comités consultatifs. Je commencerais par l'ALAC, que vous connaissez tous, je pense. ALAC, c'est « At-Large Advisory Committee ». D'après les « Bylaws » de l'ICANN, nous sommes la voix des utilisateurs finaux de l'Internet. L'ALAC est organisé, comme vous le savez, comme suit. Il y a le comité. Donc, le « Advisory Committee » qui est composé de quinze personnes sélectionnées par les organisations régionales, en partie. Dix de ces membres sont sélectionnés par les organisations régionales, à raison de deux par région, et cinq sont sélectionnés par le NomCom, le Comité de nomination. Je ne vais pas vous parler de ce que fait l'ALAC, parce que ce que vous avez regardé jusque-là, ce que vous avez vécu jusque-là c'était ça.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Je passe au comité consultatif suivant, qui est le « Government Advisory Committee », le comité consultatif des gouvernements. Théoriquement, il rassemble tous les gouvernements. Il y en a qui sont membres, il y en a qui sont pas membres, qui ne veulent pas, qui ne s'intéressent pas. C'est aussi un « Advisory Committee », comme nous. Il ne développe pas de politiques. Il donne des conseils.

La particularité du GAC, c'est que quand il donne un conseil à l'unanimité, pas l'unanimité, sans objection des membres du GAC. Ce conseil-là doit être considéré par le Conseil d'administration. Nos conseils à nous peuvent ne pas être considérés. C'est un conseil. Ils peuvent le prendre. Ils peuvent ne pas le prendre. Par contre, un conseil du GAC qui est pris sans objection, et bien, le Conseil d'administration est obligé de le considérer. Ça ne veut pas dire qu'il est obligé de le prendre. Il est obligé de le considérer, et s'il ne l'accepte pas, il doit dire pourquoi.

Il y a toute une procédure par la suite, si à la fin, y dit pourquoi et puis le GAC dit, « Non, Non. Ce n'est pas comme ça. » Donc, il est obligé de trouver un terrain d'entente avec le GAC concernant ce conseil-là. Ce qui n'est pas le cas des autres « Advisory Committee », et on comprend cela, parce que, dans tout le reste des activités du monde, c'est les gouvernements qui décident tous seuls. Pour l'Internet, c'est un « Multistakeholder system ».

---

Donc, toutes les parties prenantes participent sur le même pied d'égalité, et le gouvernement n'a qu'un pouvoir consultatif.

Je passe au comité consultatif suivant, qui est le SSAC, qqqui est le « Security and Stability Advisory Committee ». C'est le comité de la sécurité et de la stabilité, qui est un comité, qui n'est pas un comité de la communauté, choisi par la communauté. C'est un comité qui est nommé par le « Board ». Il est en charge de la sécurité et de la stabilité de l'Internet. Son rôle aussi est de donner des conseils. Il n'a pas un rôle décisif ou décisionnel.

Et enfin, le dernier comité consultatif. C'est le RSSAC, c'est le « Root Server Security Advisory Committee ». Donc, c'est le comité consultatif de la sécurité des « Root Server ». Des serveurs racine. Il est aussi nommé par le « Board », et donc, il s'occupe comme son nom le dit de la sécurité des serveurs racine, qui sont, comme vous le savez, la colonne vertébrale de l'Internet.

Maintenant, je vais m'arrêter là, parce qu'on est vraiment en retard. Et je vais donner la parole à Rudy pour nous dire un petit peu, deux mots sur le NPOC, et peut-être aussi deux mots sur le GNSO, s'il le veut. Mais, très court.

[RUDY]:

Merci, Tijani. En fait, je suis content d'être de nouveau à l'ALAC. C'est là que j'ai commencé ma vie dans l'ICANN, et comme Cheryl aussi, on est des anciens copains. Ce n'est pas parce que je suis dans un autre département qu'il n'y a plus ces liens avec l'ALAC. Et, en fait, ça démontre qu'il y a moyen de travailler dans l'ICANN dans différents départements et de maintenir un lien favorable.

Le GNSO, je crois que c'est la partie la plus complexe dans l'ICANN, parce qu'il y a tellement de vues différentes dans cette équipe-là. Le GNSO, le « Council » du GNSO est composé de 21 personnes. 23, mais il y en a deux qui viennent du NomCom, et il y en a 21 qui ont un vote dans le « Council ». Et comme Tijani a expliqué, et c'est bien d'avoir ce... Oui, c'est impeccable. L'image que vous voyez là représente en fait le « Council », et comme vous voyez des gens à droite en haut. ALAC et le CCNSO, ils ont tous les deux une représentation, c'est ce qu'on appelle liaison dans le GNSO. Ils n'ont pas le droit de vote, mais ils peuvent participer dans toutes les discussions, et c'est comme assez important. Vous avez, comme Tijani a dit, les deux chambres. Il y a la chambre qui dort et la chambre qui travaille.

Ce n'est pas vrai. On travaille tous.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Mais de temps à autre, vous dormez tous, de temps en temps.

[RUDY]:

De temps à autre, on dort tous. La partie contractante. C'est celle qui en fait contient les organisations, les structures, qui ont un contrat avec l'ICANN. Comme les « registrar » et les « registries », eux, ils ont un contrat avec l'ICANN.

L'autre partie n'a pas de contrat avec l'ICANN, et c'est là un peu la complexité. Il y a une partie qu'on appelle les commerciaux, c'est-à-dire les entreprises qui n'ont pas de liens avec l'ICANN, mais qui ont des soucis, qui ont des « input » à donner dans l'ICANN. Et c'est la seule partie, le seul département d'ICANN où y peuvent, en fait, avoir une voix et un vote. Il y a donc le « business », il y a l' « intellectual property » IPC, et il y a les ISP. C'est assez important.

Et alors, vous avez une autre partie, le NPOC, « Nonprofit Operational Council », où on ne peut accepter en tant que membre que les ONG. Il faut être « nonprofit » pour pouvoir être membre de NPOC. Là aussi, il y a des membres d'ALAC, les ALS qui sont membres de NPOC. Et, c'est là que probablement vous vous posez la question, pourquoi? C'est assez simple, c'est l'une des raisons pourquoi je suis passé de ALAC au GNSO. Comme Tijani l'a bien expliqué, il y a des départements qui donnent du conseil, des avis qui vont jusqu'au « Board », et le « Board » peut les accepter ou ne pas les accepter. Ils ont là le choix. Dans le

---

GNSO, c'est quand même différent. Nous, on écrit en fait les lois pour ainsi dire, les procédures, les règles auxquelles toute la structure des gTLD, ils doivent respecter ces règles. Et quand on écrit ces règles, le « Council » les vote, quand y passe, y monte jusqu'au « Board », et le « Board » en principe va les accepter ou ne pas les accepter. Une fois qu'ils acceptent ces recommandations, ces règles, elles sont « implémentées »; et c'est là, la différence, mais c'est là aussi la complémentarité. C'est là qu'on a en fait besoin de travailler de plus en plus ensemble. ALAC et le GNSO en fait, on a tous les deux quasi la même mission, et mon but quand je suis passé dans NPOC, c'était d'essayer de voir quand il y a du... Un bon conseil qui commence à bouillir dans ALAC, de capter cela et de le passer dans le GNSO pour voir si on peut commencer à produire déjà des règles qui s'accordent avec ce conseil, parce que ça pourrait faire gagner du temps.

Parce que normalement quand un avis monte – vous savez très bien, ça ne se fait pas toutes les cinq minutes. Ça prend du temps. Quand ça monte au « Board », avant que ça redescende, comme une requête dans le GNSO par exemple, il faut compter un ou deux ans.

L'Internet n'attend pas qu'on se décide, malheureusement. Alors, c'est là que je voudrais essayer de gagner du temps, et je sais que Cheryl a essayé aussi. Et, c'est maintenant, Olivier

---

Crépin-Leblond qui est la liaison, qui essaye de pointer sur le fait qu'il faut agir plus vite, il ne faut pas attendre que la bombe explose. Il faut agir le moment quand le problème se pose. Et, dans NPOC en fait, c'est la constitution la plus jeune. On va avoir cinq ans, en juin. Néanmoins, on a actuellement près de septante membres, ce qui n'est pas mauvais, parce que ce n'est pas évident d'amener une ONG, à amener les volontaires à travailler encore plus que ce qui font dans leur ONG.

Je suis content de pouvoir vous exposer cela en fait aujourd'hui, et j'espère qu'on peut se revoir dans l'avenir et pouvoir collaborer ensemble, parce que surtout l'Afrique – pour nous – c'est le continent le plus important. C'est là que l'économie se développe. Dans les autres régions et les autres continents, à part l'Amérique Latine et une partie en Asie, tout est déjà développé. L'économie du futur doit venir de l'Afrique. Ça, c'est clair, et si vous avez des questions, vous pouvez toujours me contacter, et je suis prêt à donner plus de détails si nécessaire. Merci.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup, Rudy, pour cet exposé un petit peu exhaustif.

Pour compléter l'image, on a parlé des constituantes de la communauté d'ICANN. Pour compléter l'image, il y deux autres

---

parties qu'on n'a pas citées, qui sont le NomCom. Le NomCom, c'est le « Nominating Committee ». C'est le comité de nomination, qui est là pour, comme on avait dit tout à l'heure, pour nommer des gens au Conseil d'administration et aux différents conseils d'autres « constituancies ». Parce qu'on pense que pour assurer la diversité, si on laisse uniquement les « constituancies » de choisir eux-mêmes les membres, ils peuvent ne pas assurer l'équilibre nécessaire. L'équilibre régional, l'équilibre... Tout genre d'équilibre. C'est pour cela qu'on a créé ce « Nominating Committee » pour assurer l'équilibre, pour que par exemple, dans le Conseil d'administration, il n'y ait pas que des gens de l'Amérique du Nord ou de l'Europe, etc.

Et il y a une autre entité qui n'est pas tout à fait, qui ne fait pas tout à fait partie d'ICANN, mais qui est intimement lié à l'ICANN et qui est l'IETF, « Internet Engineering Task Force ». L'IETF, c'est eux qui développent les protocoles de l'Internet. On a parlé hier dans [inaudible]. J'ai expliqué aux gens qu'il y avait trois parties pour l'Internet. L'Internet est composé... Si vous voulez pour qu'elle marche, il faut trois choses : il faut les adresses IP, il faut les noms de domaines, et il faut les protocoles.

Donc, qui développe les protocoles? C'est l'IETF, et l'IETF est financé par l'« Internet Society ». Donc, il contribue à l'Internet

---

par le développement des protocoles, mais structurellement, il n'est pas – si vous voulez – structurellement lié à l'ICANN.

Voilà, donc là, on aurait fini de parler de toutes les constituantes d'ICANN. Je vais vous demander si vous avez des questions? Posez-les, s'il vous plait. On va avoir peut-être dix minutes de questions, et après, on va passer à l'évaluation. Thierry [inaudible].

[THIERRY]:

Thierry [inaudible], en français. Comme vous le savez, peut-être un peu, je suis juriste. Et la question que je voudrais poser : dans cette organisation, cette distribution des noms de domaines, c'est comment ça se passe avec le suffixe national? Le suffixe national, par exemple chez nous le .FR dépend de l'état. C'est l'État qui décide et qui choisit ensuite ceux qui vont faire le travail technique. Alors quelle est la relation entre l'ICANN et les États?

TIJANI BEN JEMMA:

Merci beaucoup, Thierry. Le suffixe national dont tu parles, je l'ai appelé tout à l'heure le ccTLD, le « Country-code Top-level Domains » ou le domaine de premier niveau au code de pays.

C'est un domaine Internet, et donc l'ICANN est en charge de déléguer ou de ne pas déléguer le domaine. Donc, ceux qui demandent la délégation de ce domaine, et bien, ils présentent

---

leur dossier. Si leur dossier est bon, il passe. Si c'est le gouvernement qui présente le dossier, c'est le gouvernement qui a le ccTLD. Sinon, c'est la partie qui l'a présenté.

D'ailleurs maintenant, il y a des privés qui gèrent des ccTLD de certains pays. Des privés, parce que le gouvernement, dans le temps, n'était pas au courant ou ne s'est pas intéressé, ou quelque chose comme ça. Aujourd'hui, encore plus, l'ICANN ne veut pas interférer dans l'attribution ou obliger ou mettre des conditions. Il faudrait que ce soit le gouvernement qui le fasse. Non. Ce n'est pas vrai. C'est celui qui fait la demande, s'il n'y a pas... S'il y a quelqu'un qui fait la demande et qu'il y a le gouvernement qui vient s'opposer, et bien, c'est le gouvernement qui va gagner, c'est normal. Mais, s'il n'y a personne, on le donne, et on l'a donné. On a donné plusieurs ccTLD aux privés.

Par la suite, une fois que c'est délégué, c'est au ccTLD « manager » - celui qui va gérer le ccTLD. Si c'est le gouvernement, c'est le gouvernement, et si ce n'est pas le gouvernement, c'est celui qui le gère.

La relation devient une relation avec ce « manager » là, et non pas avec un gouvernement ou avec quiconque.

J'ai répondu à ta question?

---

[THIERRY]: Oui. Tu as répondu à ma question, quoique je trouve la réponse, enfin, le système un peu critiquable. Je sais que... Oui, Thierry [inaudible] de nouveau. Le système est quand même un petit peu critiquable si on en est toujours à premier arrivé premier servi.

Cependant, il est remarquable que dans les Caraïbes, la Guadeloupe et la Martinique possèdent des noms de domaines nationaux alors que ce sont des territoires français. Donc, il n'y a pas lieu d'avoir des noms de domaine particuliers. Tout ça, ça devrait être du .FR.

TIJANI BEN JEMAA: Thierry, non justement.

Les ccTLD. Oui, je vais donner la parole à Cheryl. Mais les ccTLD, c'est pays et territoires. Par exemple, tu peux avoir le .PL qui est la Palestine. Pourtant, la Palestine n'existe pas. C'est Israël normalement. Pourtant, il y a le point .PL. Cheryl. Vas-y.

CHERYL LANGDON-ORR: [Propos en anglais]. Je voulais simplement suggérer le fait qu'il y a plusieurs ressources qui pourraient vous paraître intéressantes pour mieux comprendre ce système qui est un petit peu complexe, en effet, des noms de pays. Donc, allez voir sur RFC

---

1591. C'est 1591. C'est vraiment là où on peut obtenir des informations sur les délégations et les re-délégations pour ces ccTLD, pas seulement pour les noms de pays, les ccTLD, mais également pour les noms génériques.

Je vous recommande également de consulter le site Internet de l'ICANN dans le cadre du ccNSO. Donc, l'organisation de soutien pour les noms de pays, les cc, qui a publié l'année dernière un *Cadre de référence d'interprétation*, qui représente un exercice, un travail de quatre ans qui analysait dans les plus infimes détails 1591 ainsi que les conseils du GAC à ce sujet, puisque les gouvernements s'intéressent beaucoup à cela, évidemment.

Donc, le comité consultatif des pays, le GAC, travaille beaucoup à cela. Donc, je peux également parler plus, personnellement, avec vous de cette question.

TIJANI BEN JEMAA: Merci beaucoup, Cheryl Langdon-Orr. [Propos en anglais].

JAMAL EDDINE NAJI: Je trouve... Je suis Jamal Eddine Naji.

TIJANI BEN JEMAA: Votre nom, s'il vous plait.

---

JAMAL EDDINE NAJI: Je suis Jamal Eddine Naji. Je suis le directeur général de la Haute-Autorité de la régulation de l'Audiovisuel ici au Maroc. J'ai trouvé la question de M<sup>r</sup> Thierry assez pertinente par rapport au contexte français, mais je vais un petit peu anticiper et vous poser une question qui peut être un problème.

Vous avez dit qu'on peut déléguer à quelqu'un de privé pour gérer, parce qu'il y a eu des histoires, le domaine d'un pays. Est-ce qu'on peut imaginer qu'un jour le privé puisse donner un nom de domaine près de vous à un gouvernement ou à un État qui est illégitime au regard du droit international? Comment, c'est-à-dire comment l'ICANN peut vérifier la légitimité d'un domaine qui a via un privé?

TIJANI BEN JEMAA: Justement Cheryl vient de nous donner les références d'un document... Des délégations de domaines de premier niveau, qu'ils soient codes de pays ou génériques. L'ICANN ne vérifie pas. Elle reçoit des demandes, et avec ces demandes, elle a un cahier des charges. Donc, elle compare si c'est conforme au cahier des charges, il est délégué. Bien sûr, dans la procédure, il y a des oppositions. Si un gouvernement correspondant s'oppose, eh bien, bien sûr le gouvernement va l'emporter. Mais s'il y a personne qui s'oppose, voyez-vous.

---

HAJER ABDELKEFI: Maitre Hajer Abdelkefi, membre du Conseil de l'ordre national des avocats de Tunisie. On peut comprendre, M<sup>r</sup> Tijani et les collègues, d'après votre exposé, le but de cette complexité, peut-on dire de la structuration de l'ICANN. Cette complexité peut être due à la matière complexe de l'Internet. Mais la première question: est-ce que cette complexité, vérifiée entre parenthèses, ne cause pas au cours du travail une certaine, comme on a vu pour cette partie non contractuelle pour la GNSO et l'ALAC? Est-ce que ça ne cause pas une interaction, une certaine – oui, un conflit de travail entre les organismes? C'était ma première question. Donc, la deuxième question: on relève aussi que les deux organisations soient nommées une organisation de soutien ou consultative, ces deux organisation n'ont aucune impulsion sur la prise de décision dans l'ICANN. Donc, ma question: est-ce que vous ne pensez pas que cet aspect consultatif ne mène pas un jour ou un autre à une domination du Conseil d'administration de l'ICANN. La troisième question et je termine.

Vous ne nous avez pas donné, M<sup>r</sup> Tijani, la méthode dont vous nommez ou choisissez les membres de ces organes-là. Merci.

TIJANI BEN JEMAA: Alors, trois questions: la complexité peut causer des conflits d'après toi. Bien sûr, la nature complexe, personne n'y peut rien. La nature de l'ICANN, c'est qu'elle est complexe. La nature du

---

« multistakeholder model » est complexe, parce qu'on m't toutes les parties prenantes sur le même pied d'égalité. Tout le monde a le droit à la parole. Cette complexité, si vous voulez, est native. Si ça cause des conflits, on fait en sorte que ça ne cause pas de conflits. Mais si ça cause un conflit, il faudrait qu'on trouve une solution à un conflit. C'est pour cela que nous avons des mécanismes de résolution des conflits.

HAJER ABDELKEFI: M<sup>r</sup> Tijani, toute cette complexité, elle est nécessaire?

TIJANI BEN JEMAA: Elle est absolument nécessaire si on veut être « multistakeholder »...

HAJER ABDELKEFI: La question que je me posais dès le premier jour, ici.

TIJANI BEN JEMAA: Oui. Si on veut être réellement « multistakeholder », il faudrait que ça soit complexe. Autrement, ça va être autoritaire. Le plus simple, c'est de faire comme ça et tout le monde suit. C'est moins complexe, mais c'est difficile. C'est autre chose.

Deuxième question. Le Conseil d'administration qui prime. N'oublie pas que le Conseil d'administration est nommé par

---

nous, par la communauté. Nous, nous nommons Rinalia Abdul Rahim au Conseil d'administration, le GNSO un nombre de personnes, le ccNSO un nombre de personnes, ISO un nombre de personnes. Donc, le Conseil d'administration est constitué de personnes nommées par la communauté. On les change tous les deux à trois ans, suivant le cas. Il y a une partie qui est choisie par le NomCom, le Comité de nomination. C'est pour assurer l'équilibre, mais le NomCom lui-même est composé de la communauté, donc finalement le Conseil d'administration est un reflet de la communauté. Il ne peut pas devenir une autorité au-dessus. Quand il est en place, il est une autorité. On a besoin d'une autorité pour décider, mais c'est une autorité qui émane de la base. C'est clair?

HAJER ABDELKEFI: Comment ces organismes-là sont nommés? Un reflet de vous, mais un reflet de quoi...

TIJANI BEN JEMAA: D'abord, ta question n'était pas celle-là, mais je vais répondre à ta question d'abord. Je vais répondre.

Ta question était: le Conseil d'administration. Comment on nomme les membres des conseils, des « constituencies », y compris le Conseil d'administration?

---

J'ai répondu au Conseil d'administration. Maintenant, pour nous, ALAC par exemple, comme j'ai expliqué, est composé de 15 personnes. Ces 15 personnes sont nommées par les RALO. Au niveau de 10, il y a 10 personnes qui sont nommées par les RALO. Les RALO, c'est notre base. C'est les organisations régionales. Donc les organisations régionales, par exemple, l'AFRALO nomme deux membres de l'ALAC. Le troisième membre est nommé par le NomCom, le Comité de nomination, pour assurer l'équilibre encore une fois.

Donc, ALAC reflète bien la base, qui est les RALO. Et les RALO, comment ils sont là? Le « leadership » des RALO. Ils sont élus par leur base, par les ALS. Si tu veux, tout le système [inaudible], du bas vers le haut. Il n'est pas du haut vers le bas. J'espère que j'ai répondu à ta question.

CHERYL LANGDON-ORR:

[Propos en anglais]. Très brièvement, Tijani, j'ai noté qu'il y a un intérêt fort sur ce que j'avais dit au sujet de la délégation de ccTLD. Il me semble, si vous pouvez accepter mon offre, nous pourrions travailler avec le personnel du ccNSO, Bart en particulier, et nous pourrions faire un webinaire et des publications parfois informatiques. On pourrait avoir des questions-réponses au moment du webinaire, mais aussi tout enregistré pour que ce soit disponible et consultable par la suite.

- 
- TIJANI BEN JEMAA: Très bonne suggestion, Cheryl. Je vais rajouter cela.
- J'ai deux mains qui se lèvent. J'aimerais donner la parole à Fatima et à Beran.
- [FATIMA]: Merci, mais là c'est clair. Avec le schéma, c'est clair. Merci.
- TIJANI BEN JEMAA: Beran?
- BERAN GILLEN: Merci beaucoup. C'est une très bonne idée, cette idée de webinaire, d'en savoir plus sur la re-délégation. C'est un processus très important, et j'aime en savoir plus sur la re-délégation. Ça m'interpelle beaucoup, aussi.
- ISAAC MAPOSA: Est-ce qu'il serait possible de travailler à un processus pour que l'ICANN ait une influence sur la gestion des ccTLD sans avoir un divorce avec le « management » de ces domaines, sans que cela pose un problème pour l'écosystème d'Internet? Il y a des pays qui protègent beaucoup leurs ccTLD, qui ont des politiques en place très fortes. Merci beaucoup.

---

TIJANI BEN JEMAA: Oui, je suis désolé. Je n'ai pas entendu votre question. Mais, un instant, s'il vous plait. Je suis désolé.

Veillez répéter, s'il vous plait, Monsieur.

ISAAC MAPOSA: Je m'appelle Isaac Maposa. Est-ce qu'il y a une manière pour que l'ICANN travaille à une procédure concernant les ccTLD? Parce que certains pays protègent beaucoup ces domaines et mettent en place des politiques, qui ne permettent pas à l'écosystème de l'Internet de connaître une croissance. Donc, je crois qu'il y a un divorce possible avec les gestionnaires peut-être des noms de domaines. Il y a des problèmes qui peuvent se poser à ce niveau-là.

TIJANI BEN JEMAA: Oui, je comprends. Merci de cette question, Monsieur. Cette suggestion de faire un webinaire sur la délégation et la re-délégation est une excellente idée, parce que l'ICANN, lorsque nous avons un responsable de ccTLD, si on n'a pas un dossier de re-délégation, l'ICANN ne peut rien faire. Donc, s'il y a d'autres parties prenantes qui veulent obtenir le nom de domaine plutôt que le gouvernement, il faut qu'ils déposent un dossier de re-délégation. Et comme je l'ai dit, nous avons nos règles de re-

---

délégation. Si c'est conforme aux règles, ce sera fait. Sinon, ce ne sera pas effectué.

Donc, l'ICANN ne veut pas influencer les clients, si vous voulez. L'ICANN a des règles, beaucoup de règles, et respecte constamment ces propres règles. On va faire un webinaire très rapidement à ce sujet. J'espère que vous viendrez au webinaire pour que vous puissiez voir un peu plus clair. Et je vous donnerais des références sur ce document pour que vous puissiez le lire.

Donc, je crois que maintenant, nous allons devoir arrêter notre discussion et passer à la deuxième partie de notre réunion. Nous n'avons que cinq minutes. J'aimerais demander aux cinq ONG de nous en dire un peu plus. C'est l'évaluation. Qu'en avez-vous pensé de cette séance de renforcement des capacités? Ça vous paraît utile? Pas utile? À améliorer? Dites-nous ce que vous en pensez.

Ajar, Aïcha, Fatima, Thierry. Ajar, allez-y.

[AJAR]:

[inaudible] de ce grand effort que vous avez fourni pour la formation des nouveaux arrivés dans le monde de l'ICANN. L'effort est formidable et observé, on peut le voir. Mais, à mon avis, tout travail humain est accessible au développement. Je propose, pour les prochaines fois, que ce travail soit fait suivant,

---

pas une stratégie, [propos en arabe], mais une progression du général au spécial. Parce que j'ai observé, de la première fois, ce qu'on a fait aujourd'hui, j'ai, moi personnellement, j'ai voulu, que ce soit pour la première fois... Donc, je propose que le travail soit fait suivant, du général au spécial. Merci.

TIJANI BEN JEMAA: Fatima?

[FATIMA] Fatima, de Mauritanie. Tijani, moi je me félicite beaucoup de cette initiative de renforcement de capacité. C'est ma deuxième ICANN, mais je sors renforcée, parce que j'ai un schéma maintenant global, surtout avec le dernier tableau, des différentes fonctions. Je sens vraiment que je peux parler de l'ICANN maintenant. Merci beaucoup. C'était nécessaire. Il fallait y penser, et c'est par expérience, je sais que vous, vous savez que nous, on en a... Ce n'est pas évident d'inviter des gens et de prendre en compte leurs besoins. C'était important pour nous de mieux connaître les méandres de l'ICANN, parce que ce n'est pas évident, comme je l'ai dit. Merci beaucoup.

Une petite doléance. Si on pouvait avoir le dernier schéma là, si on pouvait l'avoir, ce serait encore plus clair. Merci beaucoup

---

TIJANI BEN JEMAA: Kelly Durant ou... Aïcha? [Propos en anglais].

[AÏCHA ABAD]: [Propos en arabe]. Aïcha Abad. Je suis du Maroc. Je suis impressionnée de découvrir qu'il y a la gouvernance, mais dans la pratique. Pour moi, l'ICANN, c'est de la gouvernance, c'est du bas, ça évolue. Merci pour la générosité de tous les membres. J'ai beaucoup appris, Gisella, Tijani, tout le monde. Ça a été un partage formidable. Donc, j'ai beaucoup, beaucoup appris.

C'est vrai que je suis membre d'ISOC, chapitre Maroc, qui est une partie de l'ICANN. Là, on est très fatigués, mais c'est vraiment un apprentissage énorme. Donc, moi, j'ai une demande, si vous voulez bien. Ma référence, c'est les zones marginalisées et vulnérables.

Comme j'ai demandé hier, je me rappelle plus, c'est que, par exemple, vu la difficulté et l'absence d'infrastructures, et la difficulté d'avoir accès à Internet, comment faire pour distribuer des clés USB? Je ne sais pas, il faut inventer un système pour répondre aux besoins des gens qui sont dans des situations de vulnérabilité « internautique ». Merci.

TIJANI BEN JEMAA: Merci, Aïcha. Thierry?

[THIERRY]:

Comme les autres nouveaux venus, cher Tijani et même Aziz. On pense à lui même s'il est absent. Il est pris par autre chose actuellement. Nous vous remercions de toute cette information – j'aurais dit, cette documentation également que vous avez mis à notre disposition, de nous expliquer tous les rouages de l'ICANN.

Maintenant, je reviens à mon propos de base, celui qui concerne mon ONG, mon ONG camerounaise. Nous avons besoin d'en savoir plus sur le fonctionnement des noms de domaine, sur leur dissémination, moins que les structures internes de l'ICANN. Ça va venir, mais pour le moment, j'avais déjà utilisé ce terme. L'Afrique centrale, il n'y a pas que l'Afrique centrale dans l'Observatoire que je représente, mais est dépourvue. Donc, on a besoin d'en savoir un peu plus sur le mode, comme je disais, non pas de fonctionnement, de dissémination, de distribution des noms de domaine, parce que le rôle de mon organisation non-gouvernementale est d'être un observatoire. Et donc, nous voulons observer ce qui se passe dans les 17 pays et de dire, « Eh bien, ça ne marche pas. Qu'est-ce qui ne marche pas? Ceci, cela. Et pourquoi ça ne marche pas? Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour que ce soit mieux? »

Voilà. Donc, merci pour la description des organes internes. Moi, ça me va, parce que je suis juriste, et vous m'expliquez comment

---

ça fonctionne. Bon. Ça me va bien. Mais je pense à mes amis de l'observatoire et eux, finalement, je ne suis pas certain qu'il soit passionné, pour le moment, par les rouages internes de l'ICANN. Ils seront passionnés quand ils vont venir. Bon. Mais on a besoin d'en savoir plus, alors peut-être que c'est des webinaires et tout ça qui vont assurer un niveau de formation. Donc, ça a été dit plusieurs fois. On peut faire des webinaires. L'ICANN peut même appeler des gens par téléphone. Donc, ça, c'est extrêmement favorable, et je pense que c'est plutôt dans ce sens-là que nous allons, que je vais insister auprès des membres de l'Observatoire pour arriver à un bon niveau de compréhension et de formation des membres.

TIJANI BEN JEMAA: Cheryl, vous voulez intervenir tout de suite ou à la fin?

CHERYL LANGDON-ORR: À la fin.

TIJANI BEN JEMAA: [Propos en anglais]. Très bien. Allez-y, alors.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Moi, je voudrais insister sur une chose, parce que les réactions des uns et des autres vont dans le même sens. Vous êtes l'hôte du régulateur des télécoms. Je représente le cousin, qui hérite un petit peu de ce mariage dans la famille, puisqu'avec la

---

question de la convergence, nous sommes dedans. Mais, j'ai un « background » en tant que fondateur d'une « chaire UNESCO » depuis une quinzaine d'années, ici au Maroc, de m'être intéressé à l'ICANN. Alors, je vais vous faire un aveu.

Dans mon organisation, c'est-à-dire le régulateur ici au Maroc, il y a 130 personnes, 60 % d'encadrement, c'est-à-dire cadres et hauts-cadres. J'ai posé la question autour de moi. Il y avait moins de 5 % qui connaissaient l'ICANN, et ils sont dans la régulation. Entre parenthèses, je le dis pour les dames, j'ai 52,3 % de femmes dans ce personnel.

D'après les réactions des gens et d'après cette réalité que j'ai connue hier, y compris des directeurs chez moi : l'ICANN, c'est quoi? On va « googler » l'ICANN pour savoir qu'est-ce que c'est. D'après votre réaction, d'après ce que vous avez organisé ce matin, on sent que vous sentez le besoin d'informer sur l'ICANN, parce que cette information manque par rapport à la base.

Et ça, ça rejoint une réalité de plus en plus dans nos pays, surtout du Sud, [inaudible], c'est que la société civile plus Internet donne une alchimie d'une nouvelle citoyenneté agissante. Ce qui veut dire que maintenant, le législateur, même dans tous les pays, se rend compte que les politiques publiques, pour qu'elles deviennent effectives et que l'« implementation » soit réelle par rapport à des ONG, y compris dans des régions

---

perdus, comme disait Aïcha, ont besoin de mettre en exergue davantage la société civile, de l'écouter davantage et de lui donner les moyens. Autrement dit, dans nos pays, inquiétez-vous si vous ne trouvez pas un rôle institutionnel à la société civile dans les constitutions, au sein des institutions, au niveau des parlements, etc., avec cette histoire d'Internet. C'est pour ça que cet exercice d'informer davantage sur l'ICANN, si ce n'est que pour avoir la réaction de la société civile sur les « process », comme vous avez dit tout à l'heure, oui, vous avez démontré, Tijani, comme quoi la démarche, c'est du bas vers le haut. Mais est-ce qu'on peut imaginer un état avancé où je fais une doléance en tant que bas, elle suit le « process », mais j'ai toujours la possibilité comme recours d'être auditionné pour défendre davantage mon point de vue, au cas où le « Board » dirait « On n'accepte pas ». Est-ce qu'il y a une possibilité de recours? Est-ce qu'il y a une possibilité d'audition physique? Est-ce qu'il y a une possibilité? Pourquoi? Parce qu'avec Internet, comme disait quelqu'un, « veut, veut pas » comme disent les Québécois, il faut absolument mettre la place à la société civile. Merci.

TIJANI BEN JEMAA:

Je vous remercie. Vous avez consommé beaucoup de temps. Nous avons fini maintenant. Nous avons sept minutes de retard.

---

Je vais donner la parole à deux personnes, à Rida Galluz et à Aïcha, et je ferme le « queue ». Vas-y, Rida.

[RIDA GALLUZ]:

[inaudible] à proprement parler un « newcomer », et j'aurais été très mal inspiré de... Ah oui, c'est vrai. Je m'appelle Rida Galluz, de l'association tunisienne des TIC. Donc, j'aurais été mal inspiré de poser des questions tellement je suis dedans. Vous avez très bien expliqué, d'ailleurs dès le début, comment fonctionne la marmite ICANN. Mais très sincèrement, j'ai entendu une déclaration de notre ami marocain qui a dit, « l'ICANN, c'est la gouvernance ». Non, l'ICANN, c'est adressage et numérotage avec des règles de gouvernance.

Donc, il me semble que nous sommes encore dans une grande confusion sur ce qu'est l'ICANN. Et je rejoins un peu les questions qui ont été posées. C'est quoi l'ICANN? Et il est largement temps, aujourd'hui, de remettre les pendules à l'heure, de dire ce qu'est l'ICANN. Quel est le produit, la production de l'ICANN? Et fort heureusement, depuis deux ans, on parle des règles de gouvernance de l'ICANN. Alors, traitons chaque chose à sa place, autrement il y a aura une grande confusion. Merci.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci, Rida. Dernier mot d'Aïcha.

[AÏCHA ABAD]:

Aïcha Abad, d'origine marocaine. L'économie de l'avenir va venir de l'Afrique. Je l'ai entendu dire, mais tout le monde le sait. La preuve qu'il y a la gouvernance dans l'ICANN, c'est qu'on vit la transition de l'IANA. Pour moi, c'est fantastique d'être dans la 55<sup>e</sup> rencontre de l'ICANN, dans la phase de transition. Pour moi, c'est un bonheur. Je voulais juste dire, merci à l'AFRALO de nous avoir invités. Merci pour l'Afrique.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci à toi, Aïcha. Cheryl, [propos en anglais]. Je voudrais faire une remarque concernant donc deux points. Le premier point, c'est les gens ne connaissent pas l'ICANN. Il faudrait qu'on dise aux gens ce qu'est l'ICANN. À la fin, le « end user » n'a pas besoin de savoir si l'ICANN existe ou non. L'essentiel, c'est qu'il sait comment utiliser l'Internet, à quoi il a le droit, à quoi il n'a pas droit et comment faire valoir ces droits.

Pourquoi on a parlé des structures de l'ICANN ici? Parce qu'on a fait venir des nouvelles énergies que nous souhaitons qu'ils intègrent l'ICANN. C'est pour ça qu'on a été long à expliquer ça. La gouvernance d'Internet. Il y a deux types de gouvernance d'Internet. Il y a la gouvernance de l'usage d'Internet, dont on discute surtout à l'IGF, et il y a la gouvernance des identifiants uniques d'Internet. Et ça, c'est ici. Ici, nous parlons de la

---

gouvernance des identifiants uniques ou des ressources techniques d'Internet. Quand on parle de la gouvernance d'Internet en général, c'est ailleurs, ce n'est pas ici, parce que le contenu, nous, on n'a rien à voir. Je donne la parole à Cheryl pour les derniers mots.

CHERYL LANGDON-ORR:

Bien. Merci beaucoup. Je suis une personne qui a participé, ici, en tant qu'observateur, et je voudrais dire deux ou trois choses. D'abord, je veux féliciter l'équipe pour le travail qu'elle a réalisé – et l'AFRALO et l'Afrique font partie des choses pour lesquelles j'ai beaucoup d'affection, vous le savez. J'ai assisté donc au travail que vous avez fait. J'ai constaté que vous aviez fait beaucoup de bon travail, vous faites du très bon travail avec ce type de sensibilisation. Je suis ravie de voir que ce type de programme existe. J'étais ravie d'observer toutes ces sessions. Je félicite Tijani pour l'excellent travail qu'il a fait, mais ce n'est que la première étape de ce travail. Maintenant, j'aimerais savoir ce que vous allez faire par la suite. C'est juste une petite graine qu'on a planté au Maroc, et maintenant, j'aimerais voir l'arbre qui va pousser dans chacun des pays africains.

Et maintenant, j'aimerais que l'on se lève pour applaudir Tijani.

---

TIJANI BEN JEMAA:

Merci, Cheryl. C'est la conclusion de notre session. Et comme nous l'avons dit au début, nous devons parler de ce qui sera la suite de ce travail. Nous avons commencé un peu en retard. Donc, nous allons continuer à travailler ensemble par « mail », ensemble. Je m'excuse. Mais vous devez me dire comment, quelle est votre sensation, de façon à ce que nous puissions continuer et faire un bon suivi pour vous aider à devenir des « leaders » au sein de l'ICANN.

Je veux remercier notre personnel merveilleux, qui a permis à cette réunion d'avoir lieu. Sans eux, ça n'aurait pas été possible. Donc, on les remercie.

Et je veux remercier aussi nos interprètes, car vous êtes tous des Francophones ou vous parlez l'arabe, vous parlez français, donc on va les remercier aussi.

Et il faut aussi penser à notre équipe technique, qui fait du très bon travail. On les applaudit aussi.

Merci à tous, et une minute. On va vous distribuer un certificat de participation à cette formation, donc s'il vous plait venez à la session de conclusion d'ALAC, qui va avoir lieu de 14 h 45 à 17 h 45, ici dans cette salle. C'est obligatoire de venir. À 17 h 45, dans cette salle, pour prendre vos certificats. C'est obligatoire. Ça fait partie de votre formation. Merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**